

Procédure

SI PRÉSENCE DE SARM ou SASO SUR LE RÉSULTAT D'ADMISSION

- Sur la feuille de prescription médicale :
« Débuter l'ordonnance collective 1.9 »
et transmettre par télécopieur à la pharmacie.
- L'infirmière doit inscrire le résultat et s'il y a lieu
la date du début du traitement
sur la feuille de vérification pré-opératoire.
- L'infirmière inscrit l'heure et appose ses initiales
sur la feuille FADM lorsque le bain ou la douche
avec les lingettes CHG sont donnés au patient.
L'infirmière s'assure d'informer le PAB
afin que ce dernier procure l'aide nécessaire au patient
lors du bain le matin.
- L'infirmière est responsable de l'application
des lingettes CHG durant 5 jours.

1.9 Protocole de décolonisation SARM ou SASO MUPIROCIN AVEC LINGETTES À LA CHLORHEXIDINE (CHG)

→ VOIR RÉSULTAT D'ADMISSION

Débuté le :

JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4	JOUR 5

*Voir note au verso

- Après avoir effectuer votre hygiène personnelle,
appliquer les lingettes à la chlorhexidine sur tout le corps,
éviter tout contact avec les yeux.
- Insister sur les aisselles, le nombril, les zones génitales,
tous les plis, les ongles, entre les doigts et les orteils.
- Laisser sécher à l'air libre
- Revêtir une jaquette propre